

## Une nouvelle ronde de négociation coordonnée s'amorce

Lors de notre dernière rencontre du secteur transport scolaire, tenue à Trois-Rivières, les délégué-es des différents syndicats ont travaillé à l'élaboration d'une nouvelle plateforme de revendications communes. Celles-ci seront au cœur du protocole de la prochaine ronde de négociation coordonnée qui débutera le 30 juin prochain.

Cette stratégie de négociation vise ultimement à uniformiser nos conditions de travail qui sont décrites dans nos conventions collectives. Comme vous le savez, on trouve énormément de disparités dans nos contrats de travail. Ces iniquités rendent la tâche encore plus ardue lorsque vient le temps d'établir des comparaisons entre nos milieux de travail.

Voilà pourquoi nos revendications se sont arrêtées, entre autres, sur une date commune d'expiration de nos conventions collectives, sur un minimum d'heures garanties, sur une plus grande équité entre les conditions d'emploi régulier et les remplacements, sur un minimum de congés de maladie et familiaux ainsi que sur la rémunération de la semaine de relâche. Avec la réforme de l'assurance-emploi du gouvernement Harper qui nous frappe de plein fouet, il est plus que temps que nos employeurs reconnaissent notre travail et nous payent cette semaine-là. Déjà, lorsqu'arrive la mise à pied estivale, nous avons bien du mal à remplir les conditions requises pour bénéficier des prestations auxquelles nous avons droit.

Cette attaque du gouvernement conservateur est d'une bassesse inqualifiable. Il faut se rappeler que les employeurs et les employé-es sont les seuls qui contribuent à cette caisse, qui a pour but de soutenir les travailleuses et les travailleurs durant les périodes creuses.

### Plusieurs consultations déjà réalisées

Près d'une trentaine de syndicats s'affairent présentement à soumettre à leurs membres le protocole de négociation regroupée ainsi que leurs revendications locales, pour adoption. Pour appuyer notre démarche commune, nous bénéficierons du soutien financier du Fond de défense professionnelle (FDP) de la CSN. Lorsque la tournée des assemblées générales sera terminée, nous devons nous revoir dans le cadre d'une rencontre sectorielle afin d'élaborer notre stratégie de négociation.

Toutefois, avant de fixer une date pour cette prochaine réunion, afin qu'elle soit admissible au FDP, nous devons attendre la fin de la tenue des assemblées générales des syndicats concernés par la négociation coordonnée, en juin prochain. Nous devons également rester sur nos gardes puisque selon les événements, nous pourrions convoquer une rencontre plus rapidement que prévu.

Solidairement,

**Jacques Forgues**

D'abord et avant tout conducteur  
d'autobus scolaire et fier de l'être

Président, secteur transport scolaire FEESP-CSN



## Les travaux ont débuté

En janvier dernier, après plusieurs mois de revendications, de mobilisations et d'attente, les travaux de la table d'évaluation de l'emploi de conductrice et de conducteur de transport scolaire ont enfin débuté.

Dès le départ, nous avons pu compter sur la présence syndicale de la Confédération des syndicats nationaux (CSN), de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ), de la Centrale des syndicats démocratiques (CSD) et sur la participation patronale, avec l'Association des propriétaires d'autobus du Québec (APAQ) et l'Association du transport écolier du Québec (ATEQ). En tout, cinq rencontres ont eu lieu sous la coordination de François Desfossés, le consultant nommé par le ministère.

À l'heure actuelle, nous avons convenu d'évaluer les emplois des travailleuses et des travailleurs qui conduisent des autobus réguliers, des minibus, des véhicules scolaires adaptés et des berlines. Aux fins de comparaison, nous utiliserons les emplois comparables dans le transport nolisé, dans le transport interurbain, dans le transport urbain ainsi que ceux du transport adapté. Il est à noter que les emplois comparables ciblés proviendront des entreprises privées.

Après s'être entendus sur ces bases, les membres du comité ont travaillé sur le système qui permettra de procéder à l'évaluation. Celui-ci vise à définir tous les critères qui seront évalués. Cette base, presque identique à celle du secteur public, a servi à concevoir le questionnaire qui sera rempli par les personnes sondées. Au final, les résultats obtenus serviront à établir une comparaison entre les emplois visés et les emplois similaires afin de déterminer le taux horaire que les salarié-es de notre secteur devraient toucher.

À l'aide de ce questionnaire, nous devons commencer la collecte d'informations au mois de mai. Cependant, au début d'avril, nous avons appris le départ de monsieur Desfossés, le consultant qui coordonnait les travaux de la table. Selon les informations que nous avons obtenues, il aurait quitté pour des raisons personnelles qui ne lui permettaient pas de mener à terme son mandat. Nous avons donc interpellé le ministère afin qu'un nouveau consultant soit nommé et aux dernières nouvelles, un représentant du gouvernement nous a confirmé qu'ils étaient à la recherche d'une autre personne-ressource compétente en la matière. Il est à noter que peu de temps avant le départ de monsieur Desfossés, l'APAQ a pris la décision de se retirer définitivement de la table. De ce fait, il n'y a plus que l'ATEQ qui représente les employeurs.

Nous avons toutefois proposé à l'ATEQ de poursuivre les travaux puisque nous en sommes à un volet où la participation du consultant n'est pas nécessaire. Malgré le fait que nous ayons exprimé la volonté de continuer en attendant cette nomination, l'ATEQ nous a informé qu'elle désire attendre la présence d'un nouveau consultant, ce qui nous empêche de procéder à la collecte des informations dès aujourd'hui. Étant donné le temps qui passe et les vacances qui arrivent à grands pas, nous devrons probablement repousser cette étape au mois d'octobre, ce qui décale d'autant l'ensemble des travaux de ce comité.

À cet égard, nous comptons talonner la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Marie Malavoy, afin qu'elle procède à la nomination d'un consultant, et ce, dans les plus brefs délais.